

Correspondant : **Elodie HUMANES**  
Téléphone : **01 82 73 15 29**  
Télécopie : **01 42 25 15 23**  
Courriel : **e.humanes@certibat.fr**

**Monsieur PANZA Pascal**

**2 allée Louis de Funès**

**83400 HYERES**

Réf. : EH/2017/06/Formation Professionnelle

Paris, le 30/06/2017

**Agrément Formation Efficacité Energétique**

Objet : Résultats Audition des Formateurs

Monsieur,

Dans le cadre de l'agrément des formations relatives à l'efficacité énergétique, l'arrêté du 19 décembre 2014 exige que les compétences techniques et pédagogiques des formateurs soient agréées par l'organisme de contrôle.

Conformément à la procédure de contrôle portée à votre connaissance, vous avez été évalué par le jury du 17/05/2017, qui a émis un **avis favorable**.

En conséquence, l'agrément de vos compétences techniques et pédagogiques est reconduit jusqu'au 29/02/2024.

Cependant, le jury attire votre attention sur le point suivant qui nécessite d'être amélioré :

- Sur le plan technique :
  - Etre capable d'échanger sur toutes les thématiques

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Abel VIGNON

Responsable des Certifications

**Information particulière :**

Pièce jointe : Relevé de résultats